



La Passion en Grand...

Comité Drôme Ardèche de Basket Ball
NOVALPARC – 2 place Edmond Regnault
26000 VALENCE
04 75 78 13 75
secretariat@dromeardechebasketball.org
<https://www.basket2607.com/>



OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

COMITÉ DIRECTEUR

09 septembre 2024

Membres présents

Élus :

Mes : BLANC Mélanie –CARTE Emma –CHARRIN Cécile –CIVET Charlotte –
GRIMAUD Jocelyne – ROCHE Laurence

M. : BOUSELOUGUIA Radouane - DUC-GAYFFIER Damien -
FOUREL Renaud –LATTIER Grégory –ODIN Fabrice –SAYAGH Hakim – YAHIA
BENATTIA Hadj –ZAITOUNE Said

Collaborateurs

Mes : DUMOND Ghislaine – ROZERON Myriam

M. BELKHADRIA Abdel – BOUCHOUICHA Hakim – JONCART Fabrice

Excusés

Me FILAMBEAU Sylvette – GUERIN Christelle

M. ARHANCET Roger

Le Président remercie les personnes présentes et excuse les personnes absentes.

Radouane BOUSELOUGUIA propose un tour de table afin que chaque personne puisse se présenter.

Allocution de début de mandature

Discours pour le premier comité directeur du mandat

Mesdames et Messieurs, chers membres du comité,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée en acceptant ma candidature au poste de président du comité Drôme-Ardèche de Basketball. C'est avec un grand sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui pour notre premier comité directeur de cette mandature, un moment clé pour tracer ensemble la route des années à venir.

Cette mandature s'annonce riche en projets et en défis, et il est important pour nous de poser dès maintenant les bases d'un travail collectif solide. Ensemble, nous avons présenté en assemblée générale des projets ambitieux, que nous avons promis de mener à bien, et je compte sur chacun d'entre vous pour que ces engagements se traduisent en réalisations concrètes.

Les deux grands projets structurants :

Parmi ces engagements, deux projets majeurs retiennent particulièrement notre attention et demandent une implication sans faille.

- Le premier est la création d'un groupement d'employeurs, un projet central qui nous permettra de mutualiser nos ressources et d'offrir aux clubs un soutien structurel en matière de gestion des ressources humaines. C'est un pas essentiel pour professionnaliser notre sport et accompagner les clubs dans leurs activités quotidiennes.

- Le second, tout aussi crucial, est la création d'un site dédié en lien avec nos activités sportives, qui comprendra un gymnase, deux terrains extérieurs pour la pratique du basket 3x3, ainsi que notre nouveau siège avec un local de stockage pour notre matériel. Ce projet n'est pas simplement une réponse à un besoin logistique, mais bien une vision pour l'avenir de notre comité et de nos clubs. Ce lieu deviendra le centre névralgique du développement du basketball sur notre territoire, un espace pour se rencontrer, pratiquer, innover...

Une équipe soudée et collaborative :

Nous le savons, la réussite de ces projets dépendra de notre capacité à travailler ensemble, dans les bons comme dans les mauvais moments. Le travail en équipe sera la clé de notre succès. J'insiste sur l'importance de la collaboration entre chaque pôle et commission qui compose notre comité. Chaque membre, chaque bénévole, chaque collaborateur a un rôle

La Passion en Grand...

CC 3

essentiel à jouer. Le travail transversal sera déterminant, et je souhaite que nous instaurions des réunions régulières entre le comité et les clubs pour évoquer les sujets qui nous concernent tous, afin de créer davantage de synergies.

Nous devons également revoir notre manière de nous organiser. Un rétroplanning clair et respecté par tous sera mis en place, avec une responsabilité partagée entre chaque membre. L'implication de chacun est indispensable, et je compte sur vous pour faire preuve d'un engagement total.

Dynamiser et structurer nos actions :

Outre ces projets structurants, il est essentiel que nous continuions à créer un événement exceptionnel chaque saison. Ces moments fédérateurs sont vitaux pour maintenir la dynamique autour de notre sport et de notre comité. De plus, nous devons, dans la mesure de nos moyens, apporter une aide matérielle aux clubs, car leur développement est aussi le nôtre.

La communication, à la fois externe vers les clubs et interne au sein du comité, doit être renforcée. Une communication fluide est le garant d'un travail efficace et transversal. Nous devons fixer des rendez-vous périodiques dans chaque pôle pour échanger, ajuster et anticiper les défis qui nous attendent.

Être au service des clubs, mais pas à leur merci :

Il est essentiel de rappeler que nous sommes au service des clubs, mais que cela ne signifie pas que nous sommes à leur merci. Nous devons maintenir un équilibre, où le dialogue et la coopération priment, mais où notre comité garde une vision stratégique à long terme pour le bien commun.

Par ailleurs, certaines de nos commissions ont besoin d'être renforcées. Je propose que nous les étoffions avec des personnes non élues mais tout aussi investies dans nos missions, afin de garantir une force de travail suffisante pour mener à bien nos objectifs.

Mobiliser toutes nos forces vives et développer des partenariats :

Pour aller encore plus loin, nous devons mobiliser toutes les forces vives du comité, des clubs et de leurs bénévoles, afin de développer des sections « loisirs jeunes ». Ces actions contribueront à renforcer l'ancrage local du basket et à attirer de nouveaux pratiquants.

En parallèle, un point essentiel de notre développement repose sur nos ressources humaines. Nous devons avoir pour objectif une montée en compétence de chaque collaborateur, afin d'adapter notre structure aux exigences de nos licenciés et d'évoluer vers une véritable performance en termes de formation et de label.

Enfin, l'un de nos axes stratégiques sera de développer nos partenariats privés et de multiplier les demandes de subventions, qu'elles soient départementales, régionales, nationales ou européennes. En nous appuyant sur des clubs partenaires désireux de contribuer à notre développement, nous pourrions créer des collaborations gagnant-gagnant pour faire évoluer notre pratique sur l'ensemble du territoire.

La Passion en Grand...

Conclusion :

Nous avons un projet fort, une équipe dévouée et des clubs plein d'ambition. Mais pour transformer ces ambitions en réussites, il faudra que nous restions soudés, engagés et motivés, dans un esprit de collaboration et de responsabilité partagées.

Je vous remercie encore une fois pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, nous allons écrire une nouvelle page de l'histoire du basketball en Drôme-Ardèche.

Merci à tous.

Organigramme du comité

Le président présente l'organigramme qu'il souhaite proposer et en détaille les raisons :



Question Hakim BOUCHOUICHA : Est-il possible de demander à la commission médicale d'aider la commission technique et de faire le lien avec les clubs pour les surclassements compliqués ?

- Le Président confirme que le pôle organisation pourra être consulté et sollicitera la commission médicale si besoin.

Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que chaque responsable de commission avec le soutien du responsable de pôle correspondant devra composer sa commission (membres élus et non-élus). Il indique que chaque responsable devra transmettre la composition de sa commission (membres élus et non-élus) à la secrétaire générale pour le 30 septembre au plus tard.

La Passion en Grand...

Élection des membres du bureau et des vice-présidents

Le Président rappelle sa proposition concernant la composition des membres du bureau, à savoir

Secrétaire Générale : Mme Charlotte CIVET

Trésorier : M. Roger ARHANCET

Gestion R.H.: M. Fabrice ODIN

1ère vice-présidente : Mme Jocelyne GRIMAUD

2ème vice-président : M. Renaud FOUREL

3ème vice-présidente : Mme Laurence ROCHE

4ème vice-président : M. Gregory LATTIER

5ème vice-présidente : Mme Emma CARTE

Vote à bulletin secret pour les membres du bureau et les vice-président(es)

Nombre de votants : 14

Secrétaire Générale : Mme Charlotte CIVET

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

Trésorier : M. Roger ARHANCET

POUR 13

CONTRE 0

ABSTENTION 1

Gestion R.H. : M. Fabrice ODIN

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

1ère vice-présidente : Mme Jocelyne GRIMAUD

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

2ème vice-président : M. Renaud FOUREL

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

3ème vice-présidente : Mme Laurence ROCHE

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

4ème vice-président : M. Gregory LATTIER

POUR 14

CONTRE 0

ABSTENTION 0

La Passion en Grand...

CC 2

5ème vice-présidente : Mme Emma CARTE

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Élection des responsables de pôles

Le président rappelle sa proposition concernant les responsables de pôles, à savoir :

Pôle Compétitions : Mme Jocelyne GRIMAUD

Pôle Mini-Jeunesse : M. Renaud FOUREL

Pôle Organisation : Mme Laurence ROCHE

Pôle Formation : M. Gregory LATTIER

Pôle Développement : Mme Emma CARTE

Vote à bulletin secret pour les responsables de pôles

Nombre de votants : 14

Pôle Compétitions : Mme Jocelyne GRIMAUD

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Mini-Jeunesse : M. Renaud FOUREL

POUR	13
CONTRE	0
ABSTENTION	1

Pôle Organisation : Mme Laurence ROCHE

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Formation : M. Gregory LATTIER

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Développement : Mme Emma CARTE

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Passion en Grand...

Élection des responsables de commissions

Le président rappelle sa proposition concernant les responsables de commissions, à savoir :

Pôle Compétitions :

- COMPETITIONS 5X5 - Responsable : Mme Christelle GUERIN
- DESIGNATION DES OFFICIELS - Responsable : M. Mélanie BLANC
- 3X3 - Responsable : M. Fabrice JONCART
- QUALIFICATIONS - Responsable : M. Fabrice JONCART
- REGLEMENTS - Responsable : Mme Christelle GUERIN

Pôle Mini-Jeunesse :

- RENCONTRES MINIBASKET (U7, U9, U11) - Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER
- "EVENEMENTS MINIBASKET ET JEUNES / (OPEN, FORUM, FÊTES DU MINI, CHALLENGE BENJAMIN)" - Responsable : Mme Emma CARTE
- LABELS - Responsable : Mme Céline LAPORTERIE
- OPERATION BASKET ECOLE - Responsable : Mme Myriam ROZERON

Pôle Organisation :

- COMMUNICATION - Responsable : Mme Ghislaine DUMOND
- MANIFESTATIONS - Responsable : Mme Cécile CHARRIN
- EQUIPEMENTS - Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER
- MEDICALE - Responsable : Mme Mélanie BLANC
- STATUTS - Responsable : Mme Christelle GUERIN

Pôle Formation :

- FORMATION DU JOUEUR - Responsable : M. Hakim BOUCHOUICHA
- FORMATION DES OFFICIELS - Responsable : M. Hadj YAHIA BENATTIA
- FORMATION DES CADRES - Responsable : M. Hakim BOUCHOUICHA
- FORMATION DIRIGEANTS ET SALARIES - Responsable : M. Fabrice JONCART

Pôle Développement :

- SOUTIEN AUX CLUBS - Responsable : Mme Cécile CHARRIN
- PRATIQUES NON-COMPETITIVES, ... - Responsable : M. Hakim SAYAGH
- PARTENARIATS - Responsable : M. Said ZAITOUNE
- GROUPEMENT D'EMPLOYEURS - Responsable : M. Fabrice ODIN

Vote à bulletin secret pour les responsables de commissions

Nombre de votants : 14

La Passion en Grand...

Pôle Compétitions :

- COMPETITIONS 5X5 - Responsable : Mme Christelle GUERIN
- DESIGNATION DES OFFICIELS - Responsable : M. Mélanie BLANC
- 3X3 - Responsable : M. Fabrice JONCART
- QUALIFICATIONS - Responsable : M. Fabrice JONCART
- REGLEMENTS - Responsable : Mme Christelle GUERIN

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Mini-Jeunesse :

- RENCONTRES MINIBASKET (U7, U9, U11) - Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER
- "EVENEMENTS MINIBASKET ET JEUNES / (OPEN, FORUM, FÊTES DU MINI, CHALLENGE BENJAMIN)" - Responsable : Mme Emma CARTE
- LABELS - Responsable : Mme Céline LAPORTERIE
- OPERATION BASKET ECOLE - Responsable : Mme Myriam ROZERON

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Organisation :

- COMMUNICATION - Responsable : Mme Ghislaine DUMOND
- MANIFESTATIONS - Responsable : Mme Cécile CHARRIN
- EQUIPEMENTS - Responsable : M. Damien DUC-GAYFFIER
- MEDICALE - Responsable : Mme Mélanie BLANC
- STATUTS - Responsable : Mme Christelle GUERIN

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Formation :

- FORMATION DU JOUEUR - Responsable : M. Hakim BOUCHOUICHA
- FORMATION DES OFFICIELS - Responsable : M. Hadj YAHIA BENATTIA
- FORMATION DES CADRES - Responsable : M. Hakim BOUCHOUICHA
- FORMATION DIRIGEANTS ET SALARIES - Responsable : M. Fabrice JONCART

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pôle Développement :

- SOUTIEN AUX CLUBS - Responsable : Mme Cécile CHARRIN
- PRATIQUES NON-COMPETITIVES, ... - Responsable : M. Hakim SAYAGH
- PARTENARIATS - Responsable : M. Said ZAITOUNE
- GROUPEMENT D'EMPLOYEURS - Responsable : M. Fabrice ODIN

POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Passion en Grand...

CC 3

Charte du comité (fonctionnement)

Le Président rappelle certains principes-clés tirés de l'expérience passée, afin de garantir un bon fonctionnement du comité. Voici les points abordés :

- Équilibre des tâches : Le Président insiste sur la nécessité d'éviter un déséquilibre dans la répartition des tâches et des charges entre les membres. Chacun doit contribuer de manière équitable.
- Participation aux manifestations : Il est essentiel que chaque membre, qu'il soit élu ou salarié, participe activement aux manifestations organisées par le comité. Le Président souligne l'importance de l'engagement collectif pour assurer le succès des événements.
- Présence active des élus et salariés : Lors des manifestations, les élus et salariés doivent être visibles dans les tribunes et actifs dans les échanges avec les participants. Il est demandé de ne pas rester passifs ou inactifs. Les membres du comité doivent être aux côtés des clubs organisateurs pour les soutenir.
- Exemplarité des membres du comité : Radouane BOUSELOUGUIA rappelle que les membres élus du comité doivent montrer l'exemple en s'investissant dans les différentes tâches et en adoptant un esprit de partage et de collaboration. Ils doivent être irréprochables.

Radouane BOUSELOUGUIA indique qu'il a préparé une charte éthique qui sera transmise par email à tous les membres dès que possible. Si certains souhaitent proposer des modifications, ils pourront soumettre leurs suggestions.

Le Président souhaite que la charte soit signée par tous, élus, non-élus et salariés, afin de garantir l'engagement collectif de chacun envers les valeurs et les principes du comité.

Enfin, il a rappelé l'importance du droit de réserve. En qualité d'élu du comité, les membres doivent agir sous leur "casquette comité" et non sous celle de leur club, afin de préserver l'impartialité et l'intégrité des décisions du comité.

Validation des règlements du comité

Le Président rappelle que les règlements ont été envoyés à tous et qu'après validation, ils ne seront plus modifiés.

La commission des règlements fait part de très peu de retours, qu'ils soient oraux ou écrits, concernant ces règlements.

En l'absence de Christelle GUERIN, Jocelyne GRIMAUD présente les différents retours écrits reçus avec des interrogations, à savoir :

Q1. Sylvette FILAMBEAU – « *Concernant le nombre de joueurs par équipe en Seniors pourquoi ne pas s'aligner sur la Fédération et La ligue qui en autorisent jusqu'à 12 joueurs sur la feuille de marque.*

Sept joueurs brûlés sur 12 permettraient une marge de manœuvre plus importante que 7 sur 10. »

La Passion en Grand...

CC 3

Nous n'avons pas besoin de monter à 12 joueurs si l'objectif est d'obtenir une marge de manœuvre plus importante. En effet, l'objectif réel est de répondre à une demande de la plupart de nos clubs, à savoir, éviter le renfort des clubs qui ont plusieurs équipes à plus haut niveau. Les règlements fédéraux imposent 12 joueurs maximum en PN et 10 maximum dans les autres niveaux régionaux. Il est logique que le département reste à 10.

→ *Selon les règlements fédéraux et après échange, il est décidé à la majorité de rester à 10 joueurs*

Q2. Sylvette FILAMBEAU – « *Interdire un CT en Seniors va à l'encontre de la formation des OTM quand ceux-ci ont le souhait d'officier à plus haut niveau et peut-être cela permettrait-il d'anticiper le moment où cela deviendra obligatoire en Département (PRM et PRF) »*

Le partage des tâches se fait de la façon suivante :

- Chronomètre : Équipe recevante
- Feuille de marque : Équipe visiteuse

Si l'équipe visiteuse ne peut présenter d'OTM, l'association organisatrice doit y pourvoir en totalité.

Le chronométreur des tirs n'est pas autorisé dans les championnats départementaux.

Les arbitres départementaux ne sont pas habilités à pratiquer avec un chronométreur des tirs. Par ailleurs, ils ont déjà bien assez à faire avec le code de jeu.

La formation des OTM au CT est nécessaire à partir de PN, pas en dessous. Donc pour une formation, la personne peut la faire sur des matchs Ligue ou aux entraînements.

→ *Après échange entre les personnes présentes, il est décidé de conservé ce point et de continuer à ne pas autorisé le chronomètre de tir dans les championnats départementaux*

Q3. Sylvette FILAMBEAU – « *Le dernier point c'est celui concernant le nombre de participations aux matchs de Championnat pour pouvoir prétendre à participer à la Coupe Drôme/Ardèche. La mesure que vous voulez mettre en place est discriminatoire envers des licenciés qui sont soit entraîneur (Région, Championnat de France ...), arbitres ou OTM. et envers des clubs qui portent les couleurs du basket Drôme Ardèche hors des limites territoriales.*

Ces différents acteurs de jeu prennent une licence joueurs mais là ils ne pourront plus au vu des mesures que vous allez mettre en place et vous perdrez de ce fait des licenciés. »

La Passion en Grand...

Article 10 – CONDITION DE PARTICIPATION

Tout joueur(euse) ayant participé (même un seul match) à tout autre championnat que le championnat DRÔME ARDECHE (Ligue, Inter-Ligue, Aura, France) ne pourra participer à aucune Coupe Drôme Ardèche quelle que soit la catégorie.

Les équipes évoluant en championnat départemental et ayant participé à la coupe territoriale AURA ne sont pas concernées par l'interdiction de participation aux coupes Drôme-Ardèche.

Un joueur n'ayant pas participé à la moitié des rencontres de championnat avec l'équipe engagée ne pourra prendre part aux matchs de coupe avec cette équipe. En cas de blessure, le joueur devra faire parvenir un certificat médical à la Commission des Compétitions 5x5 qui en appréciera la recevabilité.

La passion en grand ...

- 2 -

Exemple : (sans tenir compte de report ou d'exempt),

1/16 de finale : participation à 2 matchs de championnat sur les 4 effectués.

1/8 de finale : participation à 2 matchs de championnat sur les 4 effectués.

¼ de finale : participation à 6 matchs de championnat sur les 12 effectués.

½ finale : participation à 8 matchs de championnat sur les 15 effectués.

Finale : participation à 10 matchs de championnat sur les 20 effectués.

Comme son nom l'indique, la Coupe Drôme Ardèche est réservée aux joueurs et joueuses évoluant au niveau départemental. Le Comité avait créé la Super Coupe Drôme Ardèche qui permettait à tous les joueurs de tous niveaux de participer à cette coupe spécifique. Cette dernière fut un échec au niveau des engagements.

Enfin, la Coupe territoriale, gérée par la Ligue, permet aux joueurs et joueuses de niveau départemental, régional et championnat de France de participer pleinement à cette dernière.

- Après échange, entre les différents membres, beaucoup sont surpris de la posture de Sylvette FILAMBEAU concernant ses remarques et sa position vis-à-vis du comité directeur. En effet, elle semble ne pas se sentir pleinement impliquée par les décisions collectives prises au sein du comité. Elle se distingue en adoptant une position plus personnelle, souvent guidée par les intérêts spécifiques de son propre club plutôt que par une vision commune à l'ensemble de l'organisation.
Le comité directeur ne voit pas le rapport avec la perte de licenciés.

Renaud FOUREL intervient concernant ce nouveau point de règlement, il trouve très bien ce dernier mais regrette qu'un joueur qui ait fait plus de la moitié des matchs avec son équipe ne puisse pas faire les matchs de coupe à cause d'un seul match joué en région.

- Après échange, entre les différents membres, et pour les raisons déjà évoquées concernant ce point de règlement, il est décidé à la majorité de le conserver tel que proposé.

La Passion en Grand...

CC 3

Q4. Cécile CHARRIN – Elle revient sur un point de règlement pour les catégories jeunes concernant les horaires de match et le passage ci-dessous :
« Aucune rencontre ne peut débuter avant 10h, sauf accord des deux clubs concernés.
Aucune rencontre ne peut débuter entre 12h et 12h30. ».
Elle fait part de la difficulté de certains clubs à planifier les matchs avec de tel restrictions d'horaires, notamment quand certaines rencontres opposent des clubs proches.

→ Suite aux discussions et après avoir procédé à un vote, il est décidé à la majorité de modifier ce passage comme suit :

« Aucune rencontre ne peut débuter avant 10h, sauf accord des deux clubs concernés.
Aucune rencontre ne peut débuter entre 12h et 12h30, sauf accord des deux clubs concernés.»

Préparation du Rdv clubs pour le groupement d'employeurs

Point reporté au prochain bureau directeur

Calendrier des événements du comité avec une date à retenir pour un appel à candidatures

Point reporté au prochain bureau directeur

Fin du comité directeur : 21h45

Secrétaire Générale
Charlotte CIVET



Président du Comité
Radouane BOUSELOUGUIA



La Passion en Grand...

CC 3